

POINT FOURRAGES

Conseil collectif
à destination des
éleveurs de la Nièvre

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers
03 86 93 40 60
elevage@nievre.chambagri.fr



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Avec le soutien financier de :

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NIÈVRE



Surveillance des jeunes semis

Les prairies implantées en fin d'été sont généralement bien installées grâce à la météo favorable de ce début d'automne, alternant passages pluvieux, douceur et ensoleillement. Les conditions ont également été favorables aux repousses du précédent ou des adventices. Un désherbage sélectif peut s'avérer nécessaire (luzernière avec beaucoup de vulpins par exemple). En cas de repousses de céréales d'hiver dans une jeune prairie en proportions importantes, freiner le développement des celles-ci par une fauche ou un pâturage en fin de saison (idéalement par des ovins) est une solution envisageable.



Semis de méteil : c'est parti !

Les conditions météo sont idéales pour planter les méteils dans de bonnes conditions. Dans le cas d'une prairie semée sous couvert, il faut semer le plus tôt possible afin que la prairie profite de la douceur actuelle pour germer et lever le plus rapidement possible.

Ces derniers jours ont vu se réaliser de nombreux chantiers de récolte : sorghos, quatrièmes coupes de luzerne, derniers ensilages de maïs,... maintenant que les récoltes pour l'année 2025 sont terminées, il est temps de réaliser son bilan fourrager pour estimer les stocks (en matière sèche) disponibles jusqu'au printemps 2026 et s'assurer qu'ils sont suffisants pour assurer l'alimentation hivernale du troupeau. Pour les fourrages humides (ensilages et enrubannages), une analyse de fourrage est fortement conseillée, une erreur de 10% dans l'estimation de la valeur de la matière sèche peut vite fausser le calcul.

Pour l'estimation des quantités d'ensilage récoltées, une fois le silo cubé et la matière sèche connue, il est possible de se référer en tableau ci-dessous, indiquant les densités d'ensilage (en kg de MS/mètre-cube).

Ensilage de maïs riche en grain, en silo-couloir			Ensilage d'herbe		
Taux de MS	Hauteur du silo		Taux de MS	Hauteur du silo	
	1,70 m	2,20 m		1 m	1,40 m
29 %	223	230	24 %	184	190
33 %	230	238	32 %	220	230
37 %	234	242	40 %	227	240

Pour le foin et l'enrubannage, la pesée de quelques bottes est également nécessaire, les estimations étant parfois (voire souvent) éloignées de la réalité.



La prise d'échantillon est essentielle pour obtenir des résultats fiables de composition chimique et de valeur alimentaire d'un fourrage (souvent source d'erreur dans l'estimation de la valeur d'un fourrage). Pour cela, il faut s'assurer que l'échantillon analysé soit représentatif du fourrage qui sera distribué aux animaux, tout en tenant compte de ses caractéristiques propres.

→ **Foin et enrubannage** : Réaliser les prélèvements sur plusieurs bottes d'un même lot (au moins 5).

- Botte ouverte : prélever au moins 10 poignées à différents endroits dans toutes les couches. Pour les foins de légumineuses, conserver la même proportion entre les tiges et les folioles. Les feuilles séchées sont fragiles et toute manipulation peut les faire tomber.

- Botte fermée : faire un prélèvement unique au travers de toutes les couches grâce à une sonde.

→ **Ensilage** :

- Avant l'ouverture du silo (attendre au minimum 4 semaines après l'ensilage) : réaliser des carottages verticaux à au moins 3 endroits du silo à l'aide d'une sonde spécifique. Comblér les trous avec de la céréale.

- Sur le front d'attaque : prélever tous les 50 cm sur différentes verticales à raison d'une verticale tous les 2 mètres. Faire un minimum de 9 prélèvements sur une profondeur similaire d'au moins 15 à 20 cm sur la surface fraîche.

Les prélèvements simples sont ensuite rassemblés, homogénéisés pour obtenir un échantillon représentatif d'environ 500 g frais.